

Archives Jacques Rousseau

Jacques Rousseau fut éducateur spécialisé de 1954 à 1995, essentiellement en Loire-Atlantique.

Implication syndicale

Sa première adhésion à la CGT date de 1954. De 1964 à 1971, il est membre de la Commission exécutive du Syndicat (national) de l'enfance inadaptée. A partir de 1969 et la création des sections départementales du syndicat de l'enfance inadaptée, il devient secrétaire de la section départementale 44 et régionale et le reste jusqu'en 1979. Cette année-là, les cadres de l'enfance inadaptées (dont il fait partie) sont rattachés à l'UGICT. A partir de 1995, il adhère au syndicat retraités interpro.

Implication politique

Il adhère au PCF en 1959. Depuis 1960, il est membre du Comité de section de Saint-Sébastien (vignoble), devenu le Comité local Loire et Sèvre. A partir 1966, il est le secrétaire de la section de Saint-Sébastien (qui compte également des adhérents isolés les cellules locales de Vertou et Saint-Sébastien et la cellule d'entreprise de Renault Outillage), en remplacement de Michel Kervarec. De 1970 à 1995, il est membre du comité fédéral, assurant notamment les postes de trésoriers et de "responsable à l'éducation politique". Il est aujourd'hui président des vétérans de la Fédération du PCF de Loire-Atlantique. Il fut également membres des commissions nationales « Santé et handicap » et « Sécurité – police » du PCF.

ROU-J 1

Syndicat national des personnels et cadres des établissements et services de la jeunesse inadaptée CGT

BULLETIN FEDERAL : n°1 (04/1962).

Fédération générale des personnels actifs et retraités des services publics et des services de santé CGT

Bulletins spéciaux (suppléments au Bulletin fédéral) dédiés à l'enfance inadaptée de juin 1962 à février 1968.

COURRIER DES TRAVAILLEURS DE LA JEUNESSE INADAPTEE, Bulletin national trimestriel du Syndicat du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT : n°2 (02/1968) à 7 (10/1969), spécial (12/1969), 1 (01/1970), 7 (12/1970) ; 1 (01/1971) à 6, 8 à 13, 15, 16 (12/1972).

ROU-J 2

COURRIER DES TRAVAILLEURS DE LA JEUNESSE INADAPTEE, Bulletin national trimestriel du Syndicat du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT : n°1 (01/1973), 2, 4, 6, 7 (07/1973) ; 3 (03/1974), 6, 11, 12 (12/1974) ; 3 (03/1975), 5, 6, 12 (12/1975) ; 1 (01/1976), 2 supplément, 3 supplément, 4, 7 à 12 (12/1976) ; 6 (06/1977) et 8 (08/1977).

COURRIER DES TRAVAILLEURS DE LA JEUNESSE INADAPTEE – LE SERVICE PUBLIC, Bulletin national trimestriel du Syndicat du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT : Numéros spéciaux (1970-1971) rattachés à la numérotation du bulletin Service public.

BULLETIN FEDERAL, Fédération générale des personnels actifs et retraités des services publics et des services de santé CGT : numéros spéciaux (1972-1973) dédiés à l'enfance inadaptée rattachés à la numérotation du Bulletin fédéral.

ROU-J 3

Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT

CGT ENFANCE INADAPTEE, *Bulletin* quadrimestriel de la section départementale CGT Enfance inadaptée des Pyrénées atlantiques : n°x (07/1972) et 4 (11/1972).

BULLETIN DE LA REGION RHONE-ALPES, Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT : n°x (07/1965).

BULLETIN DU SYNDIQUÉ CGT, CGT Enfance inadaptée Basse-Normandie : n°6 (04/1967).

BULLETIN REGIONAL, Syndicat CGT de la jeunesse inadaptée de la région Centre : n° spécial (sd).

UNITE, *Bulletin* du Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT Région Nord : n°2 (12/1966), 4 (11/1967). S'y ajoute un texte intitulé *Coïncidences* sur les grèves de l'ANEJI Nord.

SERVICE JEUNESSE INADAPTEE, *Bulletin des travailleurs*, Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT Région Nord – Syndicat de Bourgogne : n°1 (1968) et 2 (1968).

BULLETIN FEDERAL, Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT Région parisienne : n°x (01/1965), x (07/1965), x (03/1966).

BULLETIN REGIONAL, Syndicat national du personnel et des cadres des établissements et services de jeunes inadaptés CGT Région parisienne : n°6 (06/1966) à 14 (11/1967). S'y ajoutent les statuts (1965) et des documents de la CE régionale (1968).

BULLETIN, Section locale du CORA Hourvari CGT (Le Perray, Seine-et-Oise) : n°1 (sd).

Syndicat général Enfance inadaptée CFTC (années 1960-1973)

Bulletin d'adhésion, tracts, circulaire.

INFORMATION, CFDT Enfance inadaptée 44 : n°2 (1965).

Deux numéros suppléments relatifs à l'enfance inadaptée à *Notre combat*, journal de l'UD CFTC des Bouches-du-Rhône.

Syndicat national autonome et interprofessionnel de l'enfance inadaptée (SNAIEI)

Tracts (années 1960), rapport moral et d'orientation (sans date).

BULLETIN NATIONAL D'INFORMATIONS, SNIAEI : n°x (1^{er} trimestre 1963), x (2^e trimestre 1963).

L'UNION ENFANCE INADAPTEE, *Bulletin national d'informations* du SNIAEI : n°x (1966 ou 1967) et x (04/1967).

Convention collective nationale de travail de l'enfance inadaptée

Convention collective du 15 mars 1966, avenants de 1968.

Texte de Jean Barrère sur la position des syndicats en 1965.

Texte de trois syndicats patronaux intitulé « Pourquoi une convention collective nationale des institutions sociales et médico-sociales » (sans date)